**BULLETIN D'INSCRIPTION – ANNEE 2023/2024**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**MODALITES D'INSCRIPTION**

CETTE PAGE EST A GARDER POUR L'ADHERENT(E)

Toute inscription ou ré-inscription ne sera effective qu'avec un dossier complet, c'est-à-dire :

1. Une partie « **INSCRIPTION** » / « **COTISATIONS** » / « **AUTORISATION** » remplie, datée et signée par l'adhérent et/ou son représentant légal pour les mineurs.

La cotisation annuelle est obligatoire. **Son règlement sera fractionné à la demande de l'adhérent. (Chèques, espèces, coupons ANCV, pour les allocataires de la CAF fournir le formulaire si vous souhaitez faire usage de l'aide « TEMPS LIBRE » accordée aux familles Attention cette aide peut ne pas vous être attribuée, ne pas l’attendre pour régler la cotisation.)**

1. Une photo d'identité actualisée si nécessaire. Obligatoire pour toute nouvelle inscription.

**Les informations ci-dessus demandées sont indispensables au traitement de votre adhésion.  
A défaut, l’inscription ne peut avoir lieu et l'Association Danceline ne pourrait en être tenue responsable.**

**Merci de votre compréhension.**

**INFORMATIONS CONTACTS**

**La Présidente** – Anne-Sophie Laforet à contacter en priorité pour les questions administratives : secretariat.pdcdanceline@gmail.com

**La Professeure** – Céline Choquet à contacter en priorité pour ce qui concerne les cours : 0622029746 / secretariat.pdcdanceline@gmail.com

**La Secrétaire** – Sonia Montagne : secretariat.pdcdanceline@gmail.com

**La Trésorière** – Isabelle Vallin : secretariat.pdcdanceline@gmail.com

Site Internet : **www.danceline-poissydancecenter.fr**

Page Facebook : **Danceline et Poissy Dance Center** / Instagram : **danceline\_poissydancecenter**

**PAS DE DOSSIER COMPLET = PAS D'ACCÈS AUX ENTRAÎNEMENTS**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l’objet d’un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l’association et à la Fédération Française de Danse. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à **Céline Choquet** responsable du traitement.

Les dossiers peuvent être envoyés scannés **par mail** à secretariat.pdcdanceline@gmail.com, **par courrier** au : **Chez Mme Choquet, 9 allée de la source 78480 Verneuil-sur-Seine,** ou donnés **en main propre** à la reprise des cours (sous réserve des places disponibles).

**« INSCRIPTION » - ANNEE 2023/2024**

\*Informations de l'adhérent(e)

Civilité\* : ☐ Mme ☐ M ☐ Mlle

Nom\* : Prénom\* :

Date de naissance\* :

Adresse\* :

Code Postal\* : Commune\* :

Tel PORT **Important \***: Email : …………………………………………

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Si l'élève est mineur\*\***

*\*\* Merci d’indiquer OBLIGATOIREMENT les informations contacts des deux parents, sauf impossibilité.* ***Il est donc impératif de renseigner correctement ces champs.***

Nom Prénom Parent 1\* : ……………………………………………………………………………...

Tel portable (IMPORTANT)\* : ……………………………………………………………………….

E-mail\* : ………………………………………………………………………………………………

Nom Prénom Parent 2\* : ……………………………………………………………………………...

Tel portable (IMPORTANT)\* : ……………………………………………………………………….

E-mail\* : ………………………………………………………………………………………………

**\**Important****:* Des groupes Whatsapp sont créés afin de vous envoyer tout au long de l’année des vidéos ou photos des cours pour constater l’évolution et permettre de réviser les chorégraphies à la maison *(attention les vidéos doivent être téléchargées au plus vite après envoi car ensuite l’application bloque le téléchargement)* et diffuser plus rapidement des informations. Vous pouvez également y communiquer pour du covoiturage et toute autre échange concernant les cours de danse.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Taille de vêtement de l’élève :** ………………… (Merci de garder à l’esprit que le dernier spectacle a lieu en MAI/JUIN, les enfants grandissent ! Notez également que nous n’avons pas toujours le choix des tailles disponibles malgré nos efforts.)

**Talents particuliers :** ……………………………..

**Musiques Appréciées ou Titres :** ……………………………………………………………………

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

☐ J’atteste avoir pris connaissance du règlement de l’association disponible sur le site [**www.danceline-poissydancecenter.fr**](http://www.danceline-poissydancecenter.fr)**.**

☐ J’atteste que je, ou mon enfant, suis (est) apte physiquement à la pratique de la ou des disciplines concernées par l’inscription.

☐ En cas de règlement en espèce, je m’engage à régler la totalité de la somme dûe dès le premier cours de l’année comme spécifié dans le règlement intérieur.

Fait à……………………………………………, Le…………….. Signature :

**CHOIX DES COURS**

Cours du Mardi : Salle de danse - complexe Sportif, rue du pré aux moutons à Villennes-sur-Seine

☐ 17h00-18h : Modern 8/9 ans

Cours du Jeudi : Salle des Arts à Villennes-sur-Seine

☐ 17h00-18h : Modern 10/12 ans

Cours du Vendredi : Salle de danse - complexe Sportif, rue du pré aux moutons à Villennes-sur-Seine

☐ 17h15-18h : Eveil Modern 4/5 ans

☐ 18h-18h45 : Modern 6/7 ans

☐ 18h45-19h45 : Street Dance niveau 1

☐ 19h45-20h45 : Street Dance niveau 2

☐ 20h45-21h45 : Modern ados/adultes tous niveaux

**« COTISATIONS »**

Je souhaite un reçu de paiement

| Nom Prénom : |  |
| --- | --- |
| Date d'inscription : |  |

|  | Montant dû | Chèque | Espèces |
| --- | --- | --- | --- |
| Cotisation | …………….€ | …………….€ | …………….€ |
| Costumes | …………….€ | …………….€ | …………….€ |
| Total | …………….€ | …………….€ | …………….€ |

Les tarifs sont disponibles sur le site internet [www.danceline-poissydancecenter.fr](http://www.danceline-poissydancecenter.fr) et en page 6 du dossier.

Pour les paiements par chèque(s) à l’ordre de **Danceline** Plusieurs chèques possibles (X4), **merci d’arrondir le montant sur les chèques svp !! (conditions de paiement article 1 du règlement intérieur)   
Les chèques seront encaissés le 5 de chaque mois correspondant au calendrier annoncé dans le règlement intérieur.**

**Pour le règlement des costumes, le règlement en espèces est à privilégier.**

**« AUTORISATIONS » POUR LES MINEURS**

Autorisation parentale ou du représentant légal pour les mineurs ou personnes sous tutorat

Je, soussigné(e), demeurant à agissant en qualité de : Parent / Tuteur /  Autres (préciser)

Autorise/ N'autorise pas mon fils ou ma fille à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité (sauf en cas de compétition le soir)

Au-delà de 10 minutes avant/après l'entraînement, l'association ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident.

Autorise/ N'autorise pas toute autre personne à transporter mon enfant dans son véhicule personnel, à l'occasion des déplacements nécessaires à la pratique de la danse et enlève toutes responsabilités aux accompagnateurs en cas d'accident survenant lors des déplacements en compétition.

Autorise/ N'autorise pas tout dirigeant ou responsable de **Danceline**, à donner en nom, lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte médical ou chirurgical qui, le cas échéant, serait à effectuer en urgence par le corps médical

J'ai la possibilité d'accompagner des jeunes pour les compétitions ou des représentations

Les parents interlocuteurs privilégiés

**Prénom NOM** : **Prénom NOM** :

Tel. Port. **Parent 1** : Tel.Port.**Parent 2** :



Lu et approuvé le : Signature :

**POUR TOUS LES ADHERENTS**

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Tel. Dom. : Tel. Port. :

Tel. Trav. :

Autres Renseignements (facultatif) :

**Avez-vous un compte Facebook ? – Rejoignez-nous ->**

**Oui Non**

Les responsables de l'association peuvent m'informer des évènements du club par mail

Oui Non

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de l'association.

Oui Non

J'autorise ma diffusion photographique à caractère purement sportif sur les équipes, les joueurs de l'association, lors des entraînements ou des compétitions pour illustrer un article à des fins de communication

Je n'autorise pas ma diffusion photographique à caractère purement sportif sur les équipes, les joueurs de l'association, lors des entraînements ou des compétitions pour illustrer un article à des fins de communication

Lu et approuvé le : Signature :

**LICENCIEZ-VOUS A LA FFDANSE !**

A compter de cette année, nous vous proposons de vous licencier ou de licencier votre enfant à la Fédération Française de Danse. Cette démarche est totalement facultative et les frais de dossiers (19€) seront à votre charge. L’association s’occupera de centraliser les demandes et de faire des démarches administratives auprès de la fédération.

Le coût d’une licence sportive peut être pris en charge en tout ou partie grâce à divers dispositifs : coupon sport offert par les collectivités locales, offre des comités d’entreprise, bons loisirs proposés par la CAF ou MSA pour les personnes non imposables. Le futur licencié doit avoir au minimum 4 ans révolus au moment de la démarche.

**Je souhaite me licencier à la FFDanse :** 🗆 OUI 🗆 NON

**Nom du licencié :** ……………………………………………………………………………..

***Pourquoi est-ce intéressant pour vous ?***

Les informations ci-dessous sont extraites du site de la Fédération Française de Danse. Pour plus d’informations, rendez-vous sur : <https://ffdanse.fr/index.php/affiliation/les-avantages-de-la-licence>.

* **Vous protéger ou protéger votre enfant**

Se protéger lorsqu'on danse est incontournable ! L'assurance responsabilité civile ne couvre pas le danseur s'il se blesse dans le cadre de sa pratique. La licence FFDanse garantit, elle, une protection adaptée du danseur : garanties accidents corporels, garantie assistance etc.

* **Participer à des manifestations et intégrer la communauté FFDanse**

La licence FFDanse est votre pass d'accès à l'ensemble des activités fédérales - stages, festivals, concours et compétitions -, mais aussi à la vie de la fédération (Défi danse…).

* **Profiter des partenariats**

Les licenciés FFDanse bénéficient de réductions et d'offres promotionnelles régulières auprès de nos partenaires : maquillage Make-Up For Ever, tenues Panzeri, offre de bienvenue Crédit Mutuel, ...

***Pourquoi est-ce intéressant pour l’association ?***

Plus nous avons de licenciés et plus nous avons de poids lors des demandes de subventions (il s’agit d’un critère récurrent) et pour la promotion de notre activité auprès des mairies et des institutions. Se licencier est donc à la fois un plus pour vous, mais aussi pour toute l’association.

**Tarifs Danceline - Saison 2023-2024**

*(Cette page est à conserver par l’adhérent)*

| **COURS** | **TARIFS** |
| --- | --- |
| Cours 4/5 ans et 6/7 ans (Vendredi) | 219€ |
| 1 cours par semaine (1H) | 264€ |
| 2 cours par semaine\* | 378€ |
| Cours illimités\* | 429€ |
| Participation costumes du Spectacle  (Une partie est prise en charge par l’association) | 40€ les 4/5 ans et 6/7 ans  50€ les 7/ 9 ans et 10/12 ans  55€ les Street 1  70€ les Street 2/3 et Modern |

\*Pour les forfaits « 2 cours par semaine » et « cours illimités », il est possible de vous inscrire aussi bien des cours à Danceline qu’à Poissy Dance Center.

*(Attention les chorégraphies sont les mêmes entre les deux associations pour les cours de même niveau : enfants par catégorie d’âge, le Street 1, le Street 2 et le Modern du mardi et du vendredi)*

Si vous vous inscrivez à deux cours identiques, il n’est pas possible d’aller une semaine à un cours la semaine suivante à l’autre. Cela pénalise l’ensemble du groupe notamment pour les placements.

Vous devez être assidus à l’ensemble des cours auxquels vous êtes inscrit pour participer au spectacle.

La cotisation peut être réglée en une seule fois en espèce lors du premier cours ou par chèque (pour le paiement en 4x, merci de respecter le calendrier établi dans le règlement intérieur).

Les costumes sont à régler de préférence en espèces, en même temps que la cotisation.

Pour toutes questions, veuillez nous écrire à **secretariat.pdcdanceline@gmail.com**.

**Aides acceptées pour le financement des activités sportives**

**Saison 2023-2024**

*(Cette page est à conserver par l’adhérent)*

Pass’sport proposé par l’Etat

Le Pass’Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire.

**Informations et conditions :** <https://www.sports.gouv.fr/pass-sport-une-aide-financiere-la-pratique-sportive-295>

Pass+ proposé par les Yvelines

Il s’agit d’une aide financière de 80€ accordée gratuitement aux jeunes, de 11 à 21 ans, pour encourager la pratique d’activités culturelles et sportives auprès d’organismes affiliés.

**Informations et conditions :** <https://www.yvelines.fr/jeunesse/dispositifs-jeunes/le-pass-hauts-de-seine-yvelines-aide-financiere-des-jeunes/>

L’aide aux loisirs proposé par la CAF

Cette aide est destinée aux familles pour faciliter l'inscription de leur(s) enfant(s) à une activité de loisirs (sportive, culturelle, artistique..) ou à un accueil de loisirs sans hébergement les mercredis ou vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps. Elle s’adresse aux familles allocataires ayant un (ou des) enfant(s) âgé(s) entre 4 et 16 ans.

ATTENTION : Cette aide est disponible dans la limite du budget disponible. Il est donc recommandé de nous fournir tous les papiers nécessaires dès la rentrée au risque de ne pas pouvoir en bénéficier. Cette aide peut ne pas vous être attribuée, ne pas l’attendre pour régler la cotisation.

**Informations et conditions :** <https://caf.fr/allocataires/caf-des-yvelines/offre-de-service/vie-personnelle/l-aide-aux-loisirs>

**PENSEZ ÉGALEMENT AUX ANCV ET À VOTRE COMITÉ D’ENTREPRISE !**